

Réuni ce jour, le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Brie Picardie a arrêté les comptes sociaux et consolidés au 30 septembre 2013.\*\*

### Accompagner et satisfaire la clientèle

Pour toujours plus de satisfaction, de proximité et d'utilité client, les maîtres mots de la Caisse Régionale restent l'amélioration des offres, l'accompagnement quotidien de la clientèle, et l'adaptation de son modèle de distribution, comme le démontrent les différentes actions engagées.

Récemment, le Crédit Agricole Brie Picardie est le 1er établissement financier sur son territoire à avoir proposé ACCEO, un service entièrement gratuit permettant aux personnes sourdes ou malentendantes de rentrer en contact par téléphone avec les agences et services mis à disposition de la clientèle. Par ailleurs, l'entrée en vigueur des nouvelles normes SEPA (Single Euro Payments Area) prévue le 1er février 2014, engendre pour l'ensemble de la clientèle des professionnels et entreprises, la mise en conformité de leurs moyens de paiements. Le rôle de Banque et Assurance de la Caisse Régionale, la conduit à y accorder une importance particulière, et à accompagner la clientèle pour une meilleure transition vers cet espace unique européen des paiements. Enfin, l'offre e-lmno, site internet national dédié aux clients et prospects désireux de réaliser un projet habitat, a été lancée par le Groupe Crédit Agricole. La Caisse Régionale a en parallèle adapté son organisation par la création de pôles de compétences autour de « référents habitats », ce qui lui permet de fournir à ses clients encore plus d'expertise et ce dans les meilleurs délais.

En effet, si les réalisations de crédits à moyen et long termes affichent une hausse de près de 14 % sur un an, elles sont portées par la reprise et l'accélération marquée des réalisations de crédits à l'habitat sur le 3ème trimestre 2013. Au 30 septembre 2013, celles-ci sont supérieures de près de 50 % à celles constatées sur les neuf premiers mois de 2012. Au global, l'encours de crédits s'établit à 15,2 milliards d'euros.

En parallèle, l'encours de collecte s'élève à 22,1 milliards d'euros, en hausse de 1,4 %, sous l'effet de la hausse des encours d'épargne de bilan, et plus particulièrement des livrets réglementés, qui restent attractifs malgré la nouvelle baisse réglementaire de leur taux de rémunération en août dernier. Enfin, l'augmentation des encours d'assurance-vie de près de 180 millions d'euros contribue à la hausse des encours de collecte pour compte de tiers, qui augmentent de 1,8 % sur un an.

Le ratio « crédit / collecte » est en amélioration à 113,7 % ; la Caisse Régionale continue ainsi de renforcer son autonomie financière. De plus, les encours de certificats de dépôts négociables qui s'élèvent à 801,5 millions d'euros, sont très en deçà des limites du programme d'émission de 3 milliards d'euros noté A1 par Standard and Poor's.

Encours (en M€)	Septembre 2012	Septembre 2013	Variation en %
Encours de collecte	21 765,6	22 076,4	1,4 %
Encours de crédits	15 925,7	15 238,8	- 4,3 %

L'activité assurance poursuit également son développement, portée principalement par l'assurance dommage sur le marché des agriculteurs et professionnels, et également par le contrat de prévoyance Garantie Obsèques qui connaît une évolution de près de 6 % sur un an.

### Pérenniser les résultats

Le Produit Net Bancaire s'établit au 30 septembre 2013 à 426,5 millions d'euros. Composé à plus de 94 % du PNB d'activité clientèle, il affiche une baisse de 3,5 % par rapport au 30 septembre 2012, principalement liée à la diminution de la Marge d'Intermédiation Globale.

Toutefois, hors incidences réglementaires des dotations/reprises sur l'Épargne Logement, la MIG s'affiche en hausse de 1,6 % sur cette période, et le PNB d'activité clientèle est quasi stable avec une augmentation de 0,4% comparé à celui de septembre 2012.

Il en est de même, sur le seul 3ème trimestre 2013, où le PNB issu de l'activité clientèle s'établit à près de 130 millions d'euros, niveau équivalent à celui du 3ème trimestre 2012.

Le PNB sur portefeuille s'élève quant à lui à près de 25 millions d'euros au 30 septembre 2013. Signe d'une meilleure efficacité, les charges nettes mobilisées pour réaliser ce PNB sont en baisse de 3,7% soit plus de 8 millions d'euros, et s'établissent à 210,3 millions d'euros ; la Caisse Régionale s'efforçant de s'adapter en permanence à un environnement de plus en plus contraint notamment au travers un alourdissement permanent de la fiscalité.

Aussi, la bonne performance opérationnelle de la Caisse Régionale se confirme, avec le maintien du coefficient d'exploitation à un niveau inférieur à 50 %, et un Résultat Brut d'Exploitation de plus de 216 millions d'euros, même s'il marque une baisse de 3,2 % sur un an.

Le taux de créances douteuses et litigieuses est en légère hausse à 2,4 % à fin septembre, pour un taux de provisionnement de 73,1 %.

Au sens de la réglementation baloise, le taux de défaut (EAD Défaut/EAD) est de 2,4 % pour une exposition globale de la Caisse Régionale (EAD) de 16,3 milliards d'euros.

Après prise en compte de l'impôt sur les sociétés pour près de 70 millions d'euros, la Caisse Régionale affiche un résultat net social de 124,5 millions d'euros, en baisse de 3,4 %.

Base individuelle (en M€)	Septembre 2012	Septembre 2013	Variation en %
Produit Net Bancaire	441,8	426,5	- 3,5 %
Charges de Fonctionnement Nettes	218,5	210,3	- 3,7 %
Résultat Brut d'Exploitation	223,3	216,2	- 3,2 %
Résultat Net	128,8	124,5	- 3,4 %

Base consolidée (en M€)	Septembre 2012	Septembre 2013	Variation en %
Produit Net Bancaire	428,2	420,7	- 1,7 %
Charges de Fonctionnement Nettes	215,3	211,2	- 1,9 %
Résultat Brut d'Exploitation	212,9	209,5	- 1,6 %
Résultat Net (part du Groupe)	119,6	115,7	- 3,3 %

### Renforcer la solidité financière

L'évolution permanente des contraintes réglementaires conduit la Caisse Régionale à anticiper au mieux le renforcement des exigences de fonds propres, tant quantitativement que qualitativement.

L'élargissement du sociétariat, au travers du programme d'émission de Parts Sociales à hauteur de 50 millions d'euros (cf. le prospectus d'offre au public de Parts Sociales ayant obtenu le visa AMF n°13-373 le 18 juillet 2013) viendra y contribuer.

D'ores et déjà, la Caisse Régionale affiche sa très forte solidité financière avec un ratio CRD dit « Bâle II » qui s'établit à 21,40 % au 30 juin 2013, pour un minimum réglementaire de 8 %. Le coefficient de liquidité est quant à lui de 132 %.

Au 30 septembre, le cours du CCI Brie Picardie (FR0010483768) se valorisait à 22,60 €, affichant une hausse de près de 20 % par rapport au cours du 31 décembre 2012.

A l'issue de la réunion, le Conseil d'Administration s'est félicité de ces bons résultats et a rendu hommage à l'action conduite par le Directeur Général, Monsieur Patrick Clavelou, qui part à la retraite dans les prochains jours.

Il sera remplacé par Monsieur Guillaume Rousseau, actuellement Directeur Général de la Caisse Régionale d'Ille-et-Vilaine.



\* Article L-451-1-2 du code monétaire et financier

\*\* Examen limité en cours par les commissaires aux comptes.